

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: SSO : Société suisse des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SSO - Société suisse des officiers

Opposons-nous aux démantèlements

SSO

C'est un pas dans la fausse direction que fait le Conseil fédéral dans son rapport sur la stratégie de la population et de la protection civile 2015+ en proposant d'incorporer des personnes qui sont aptes au service militaire à la protection civile. Avec cette idée il ouvre la porte vers une obligation de servir généralisée. Il est inadmissible de saper à l'avance la régulation actuelle autour des discussions sur l'obligation de servir. L'initiative du GSSa met aussi en danger le système de la protection de la population. Cette initiative est à refuser sans discussion et sans aucune alternative.

Dans le cadre de la politique de sécurité, l'armée remplit la mission la plus difficile. Elle a donc avant tout droit aux ressources nécessaires en personnel. Une concurrence avec la protection civile qui promet peut-être un service plus court, plus agréable et moins dangereux doit être exclue.

C'est avec grand souci que la SSO observe la tendance qu'on prive l'armée en permanence de moyens. Le budget militaire est instrumentalisé depuis des années, débouchant sur une érosion financière patente. Avec le développement de l'armée, les effectifs ont diminué de

50 pourcents, et maintenant on prévoit en plus d'affecter des personnes aptes au service militaire au profit de la protection civile. En outre, on examine la possibilité d'équiper la protection civile en matériel lourd sans pour autant doubler les moyens d'engagement de l'armée. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement? Qu'on crée une dualité coûteuse ou que les moyens des formations génie et sauvetage seront réduits à terme? Il ne manquerait plus que ça!

La Suisse dispose avec ses instruments de politique de sécurité d'un système bien équilibré. Il est sans doute utile de clarifier la démarcation des responsabilités entre la confédération et les cantons dans le cadre de la protection de la population. Mais la répartition actuelle du personnel entre protection civile et armée a fait ses preuves et elle ne doit pas être remise en question. La SSO s'est exprimée de façon claire et sans équivoque dans sa prise de position sur le rapport de stratégie.

Col EMG Hans Schatzmann
Président de la SSO

Assemblée des délégués 2012 Samedi, 17 mars 2012, 1000 – 1500 Salle du Grand Conseil (Bâtiment du gouvernement)

Programme		
0915	Distribution des cartes de vote Café d'accueil offert par la ville de Lucerne Accompagnement musical : Brassensemble Militärspiel Heer Ost	5 SSO '13 5.1 Renforcement du secrétariat 5.2 Constitution d'une Fondation 5.3 Modification des statuts (Art 15, al 2)
1000	Ouverture Col EMG Hans Schatzmann, président SSO Message de bienvenue Présidente du Conseil d'Etat Yvonne Schärli, Cheffe du département Justice et Sécurité du canton de Lucerne Cdt C André Blattmann, chef de l'Armée Ordre du jour 1 Election des scrutateurs 2 Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 12 mars 11 3 Rapport annuel 2011 4 Comptes de l'exercice 2011 4.1 Comptes de l'exercice SSO 2011; Rapport des vérificateurs des comptes 2011; décharge 4.2 Comptes de l'exercice 2011 de l'ASMZ Rapport des vérificateurs des comptes 2011; décharge	6 Elections 6.1 Président 6.2 Comité 6.3 Vérificateurs de comptes 7 Budget 2012; 7.1 Budget SSO 2012 ; fixation des cotisations 7.2 Budget ASMZ 2012 8 Prises de congé 9 Varia Intervention « Réflexions sur l'avenir de l'armée de milice » Conseiller Fédéral Ueli Maurer, Chef du DDPS 1230 Apéritif offert par le canton de Lucerne 1315 Repas à l'Hôtel « Schweizerhof » (pour les inscrits) 1500 Fin de l'assemblée



SSO - Société suisse des officiers

Le 17 mars, le brigadier Denis Froidevaux succède au col EMG Hans Schatzman à la tête de la Société suisse des officiers (SSO).

Buts pour notre stratégie sécuritaire

Je suis très touché et fier de la confiance que vous m'accordez en me confiant la destinée de la SSO. Je ferai le maximum pour être à la hauteur de vos attentes.

C'est donc parfaitement conscient de la difficulté des temps pour notre armée, mais plus globalement pour notre politique de sécurité que j'ai accepté cette charge.

Nous allons vivre les prochaines années, une période déterminante pour l'avenir de notre stratégie sécuritaire.

Dans l'hypothèse où vous m'accordez votre confiance, mes 3 priorités seront :

1. Défendre une armée de milice, fondée sur une obligation de servir renforcée et modernisée. Il n'y a pas d'alternatives crédibles dans ce pays au vu des conditions cadres qui sont les nôtres.
2. Défendre la cohérence entre le profil de prestations, l'effectif disponible, les ressources nécessaires. L'armée est un système global dont toutes les composantes sont essentielles, terre-air-support. Il est donc impératif de défendre cette cohérence synonyme de crédibilité. On a trop souffert de ce delta entre le vouloir et le pouvoir ! L'armée MBudget est une solution dangereuse et irresponsable.
3. Pour pouvoir jouer son rôle de pont entre les officiers de ce pays et la population ainsi qu'avec le Commandement de l'Armée il faut moderniser les structures de la SSO en recherchant les moyens et l'organisation la mieux à même de faire face aux défis à venir. A ce titre le projet SSO '13 est essentiel pour l'avenir.

A ce titre je me réjouis de l'acceptation des bases nécessaires à la création de la Fondation des officiers suisses et du renforcement du secrétariat par le biais de la création d'un poste de secrétaire général.

Mais il y a aussi la réflexion autour d'une meilleure collaboration entre nos publications (ASMZ-RMS-RMSi) dont les lignes rédactionnelles devraient contenir certains dénominateurs communs.

Je reste profondément convaincu de la nécessité pour la SSO de conserver la plus grande indépendance politique, c'est capital en terme de crédibilité.

En effet la SSO doit conserver son regard critique, mais de manière positive et toujours dans l'esprit de la valeur ajoutée.

Je suis intimement convaincu que la bataille pour le futur de notre armée ne se situe pas uniquement sur un plan budgétaire mais surtout sur le terrain du sens...et le terrain du sens n'est pas l'affaire d'une élite...mais bel et bien l'affaire de chacun et de nous tous ! Expliquez, informez, orientez ! il en restera toujours quelque chose de positif. Le peuple suisse est suffisamment mature et responsable pour comprendre les enjeux qui se cachent derrière une politique de sécurité crédible.

A ce titre la SSO joue aujourd'hui et jouera demain encore plus, un rôle essentiel dans la politique de sécurité de ce pays.



Sachons toutefois ne pas perdre de vue que nous sommes là pour servir l'intérêt général et non notre propre cause.

Crédibilité, cohérence et loyauté sont les valeurs que je défendrai, avec vous, durant mon mandat. Ma priorité va dans le respect de l'engagement de la milice, qui constitue une richesse dont beaucoup n'ont pas encore mesuré la valeur.

A l'heure où l'on galvaude le terme de solidarité à toutes les sauces, souvenons-nous que la milice c'est d'abord et avant tout une vraie question de solidarité.

Je voudrais saisir cette occasion, pour exprimer mon profond respect et ma gratitude à mon camarade et ami Hans Schatzmann pour le travail qu'il a réalisé au cours de ces quatre années de présidence.

Mon cher Hans, tu es le modèle de base du milicien, que dis-je... le modèle du citoyen suisse à l'origine de la réussite de ce pays ! Disponible - engagé- sensible aux réalités de notre société - à l'écoute et toujours respectueux des autres, respectueux des minorités et des romands en particulier !

Hans est non seulement le modèle du milicien mais aussi le modèle de l'officier de milice.

Je t'ai côtoyé durant 5 années au comité de la SSO et j'ai appris à te connaître, à te comprendre, toi le Soleurois et moi le Vaudois. On pourrait croire que tout nous sépare...et bien non loin s'en faut ! Toi comme moi sommes unis par un engagement désintéressé et à haute valeur ajoutée pour notre pays, celui d'être officier dans cette armée de milice, cette armée du peuple. Je suis fier de prendre la présidence de la SSO après un homme de cette trempe, même si je suis parfaitement conscient du défi que cela représente.

Merci Hans, et merci à ton épouse et à tes enfants d'avoir consentis à tant de sacrifices et bon vent.

Je ne saurais conclure ce premier Editio sans remercier tous nos prédécesseurs au Comité de la SSO, les vice-Présidents, le comité actuel et notre secrétaire le Cap Irène Thomann, les Présidents des sections cantonales et des sociétés d'armes, les rédacteurs ASMZ, RMS et RMSI.

Sans toutes ces forces, sans toute cette volonté, sans cet acharnement, rien n'aurait été et rien ne serait possible.

Vive la SSO et vive notre armée de milice.

Le 24 janvier - Commémoration de l'Indépendance Vaudoise

Lt col Antoine Maillard

Frac EM A 222

C'est dans le cadre très digne de la salle du Grand Conseil au Palais de Rumine, que la Section Lausanne de la SVO nous a conviés à nous rappeler ce jour marquant de l'histoire vaudoise. Nous retrouver aussi pour commémorer les valeurs qui nous sont chères, et qui continuent de nous animer à l'heure où les défis ne manquent pas.

Se remémorer d'abord le 24 janvier 1798, la libération du joug bernois, acquise à l'aide des Français. Cependant, comme nous le rappelle le major Pierre Streit, le coup de pouce du Directoire n'était pas tant d'aider un peuple ami à recouvrer son autonomie : *«L'intérêt de Bonaparte pour la Confédération suisse s'explique par trois raisons : la possibilité de recruter des troupes suisses, de mettre la main sur les trésors bien fournis des Cantons, en particulier sur celui de Berne et, principale raison, de prendre le contrôle des cols alpins valaisans, sur le chemin le plus court entre Paris et Milan, par le bassin lémanique.»*

Cette libération va ainsi vite signifier l'intégration dans la République Helvétique, au sein de laquelle le Canton du Léman passera d'une sujétion à l'autre. Il faudra attendre l'Acte de Médiation en février 1803. Ce n'est qu'à cette date, à la quelle les nouvelles frontières du canton de Berne sont tracées, l'amputant des cantons de Vaud et d'Argovie, que l'indépendance du Pays de Vaud sera définitivement consacrée.

Le bigadier Théler (J1), quant à lui, nous rappelle qu'au Valais aussi le souffle révolutionnaire donne du courage aux Valaisans (du Bas). C'est ainsi que le 16 mars 1798 les district (dizains) du Bas-Valais obtiennent la tenue d'une assemblée constituante proclamant la République des Dix-Dizains, consacrant alors l'égalité des droits dans les Hauts et Bas-Valais.

Le brigadier désireux de partager des considérations relatives au modèle de servir constate que : *« la milice s'est imposée à travers 700 ans d'histoire comme le système qui correspond à nos besoins.»*

S'il concède que : *«nos soldats de milice ne peuvent pas tout faire et que leur valeur au combat ne peut que difficilement, après seulement quelques mois de formation et 6 cours de répétition, égaler celle de professionnels qui s'entraînent depuis des années et qui sont engagés durablement sur des théâtres d'opération»* notre orateur observe : *« Cependant, même dans les armées professionnelles, tous les soldats ne disposent pas souvent d'une telle formation et expérience. Et combien d'entre eux sont-ils, comme nos citoyens-soldats, à bénéficier d'une formation*



Le brigadier Jean-Paul Théler, chef du Personnel de l'Armée (J1) et Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat en charge du Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE) vaudois.

scolaire et professionnelle complète, d'une vie familiale et associative, et combien sont-ils à connaître et pratiquer les droits civiques et politiques?»

A ceux qui préconisent une armée de métier comme le modèle le plus avantageux économiquement, le brigadier rétorque : *« quel autre système permet de n'avoir sous les drapeaux que les militaires requis, soit pour les engagements, soit pour la formation ? Que ferions-nous de milliers de soldats de métier sans mission pour les employer dignement et utilement dans la durée?»*

L'heure n'est pas à la complaisance, et notre orateur, convoquant le Général de Gaulle : *Nous devons non pas conserver l'armée de nos habitudes, mais construire l'armée de nos besoins,* nous invite à quitter notre zone de confort.

Dans une société en changement constant notre modèle doit s'adapter. Ainsi le brigadier Théler nous indique



De haut en bas : La salle de Rumine, le Café du Grütli et le capitaine Etienne Küng.

quelques nouvelles évolutions: retour au système de deux départs annuels pour les écoles de recrues, une ER complète pour tous, ou encore un paiement complet du dernier galon pour tous les cadres.

Ce fut ensuite au tour de Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, qui relève l'exemplaire collaboration du Canton avec l'armée dans le cadre d'engagements subsidiaires.

Elle n'a pas hésité à briser une lance contre l'initiative du GSsA visant l'abolition de l'obligation générale de servir. Combative, Mme de Quattro a aligné des arguments concrets, notamment la situation de nos voisins allemands, français, ou encore espagnols qui, ayant supprimé la conscription, rencontrent de très grandes difficultés de recrutement. Tant au niveau de la troupe que celui des cadres, les effectifs des corps de troupe, pourtant déjà bien réduits, ne sont plus assurés.

Elle nous enjoint à n'être pas dupe, c'est l'armée en soi qui est visée par cette initiative. Et notre Conseillère d'Etat de conclure : « Voulons nous confier à d'autres la garantie de notre sécurité et de notre indépendance? »

Notre Président cantonal, le colonel EMG Philippe Masson, conclut en soulignant le véritable enjeu de l'initiative du GSsA : notre armée de milice. Il fixe le cap : « Dans la mesure où il n'existe aujourd'hui aucune alternative viable à la milice pour un petit Etat neutre, ne voulant ni rejoindre une alliance militaire ni engager massivement son armée à l'étranger, la position de la SVO et de la SSO est évidemment claire. »

La motivation de la SVO est d'autant plus grande qu'en 2011, ses rangs se sont vus renforcés d'une bonne septantaine de nouveaux membres.

Après une cérémonie menée de main de maître par le capitaine Etienne Küng, Président du Groupement de Lausanne, un apéritif campagnard fut servi par les Paysannes vaudoises dans la buvette du Grand Conseil. Un dernier carré s'est ensuite rendu au restaurant du Grütli pour le traditionnel papet vaudois, que M. Le Président du Grand Conseil Jean-Robert Yersin nous a fait l'honneur et l'amitié de partager avec nous.

A. M.

Des officiers vaudois au Bellevue Palace

Lt col Antoine Maillard

Frac EM A 222

A l'initiative du Président de la section de tir de la SVO, le major Etienne Guggisberg, une escouade d'officiers vaudois s'est rendue à Berne. Ce n'était cependant pas pour en découdre à l'occasion d'une nouvelle nuit des long couteaux, mais bien pour le bal des officiers bernois. Pour certains, comme le soussigné, c'était la première fois depuis le bal de l'école d'officier (1983) que nous revêtions la tenue de gala!

Accompagnés de nos épouses ravies, nous avons passé une soirée formidable dans cet hôtel magnifique. Une belle occasion aussi de revoir d'autres camarades rencontrés au gré de services ou d'écoles.

Nous avons noté avec plaisir le nombre important de jeunes officiers, lieutenants et premiers-lieutenants; la relève est bien là! Mais les plus anciens n'étaient pas en reste, avec leur uniforme de sortie à ceinturon, qui a quand même plus de classe que notre Kartoffelsack!

Nos camarades bernois, heureux de voir des Romands franchir le Röstigraben, nous ont fort bien accueillis: après un apéritif généreux sous les ors du grand Hall, nous avons pris place à notre table dans le salon Royal, à côté de celle d'officiers généraux, tels que le Chef de l'Etat major de conduite.

Pour nous les Welches qui sommes connaisseurs en gastronomie et amateurs de bons vins, le repas était succulent, accompagné de vins choisis avec soin. La bonne humeur émanant de notre table nous a attiré de nombreuses apostrophes amicales. Le groupe de chanteurs Phenomen a agrémenté le dîner avec des mélodies allant de chansons romantiques à des airs de Figaro: ils portent bien leurs noms *Voci d'Oro*.

Le bal ouvert, nos officiers vaudois et leurs épouses ont pu faire étalage de leurs talents: les Guggisberg et les Masson ont carrément mis le feu à la piste de danse.

Plus tard, un peu épuisés, nous nous sommes retrouvés pour un dernier verre à échanger nos impressions ravies sur cette belle soirée, et de nous poser la question: à quand le prochain bal d'officiers dans le Pays de Vaud?!

A. M.

De gauche à droite : cap Henri Wehrlé et Ruth, maj Etienne Guggisberg et Jacqueline, cap Simon Schneider et Olivia, col EMG Masson et Catherine, Lt-col Antoine Maillard et Emmanuelle.

